



InterSyndicale Nationale des Internes

Assemblée Générale Ordinaire 22 octobre 2024 en distanciel : procès verbal

InterSyndicale Nationale des Internes

12 rue Cabanis - 75014 Paris

Téléphone : 06 50 67 39 32 (Présidence) | 06 16 05 76 02 (Délégué général)

Site : <https://isni.fr/> | Adresse mail commune : contact@isni.fr

Réseaux sociaux : Facebook | Twitter | Instagram | LinkedIn | Youtube

Motion n°2 : Création d'un parcours centré sur le projet professionnel

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour la création d'un parcours de réflexion et de formation centré sur l'élaboration du projet professionnel pour l'ensemble des internes, comprenant notamment :

- une journée d'information concernant les différents modes d'exercice, insistant sur les spécificités de l'exercice en zone sous-dotée
- une sensibilisation à l'économie de la santé et aux outils nécessaires à l'installation médicale, dont les bases de la fiscalité et de l'entrepreneuriat
- un accompagnement personnalisé de chaque étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel

Pour	Contre	Abstention	Résultat
214	0	0	Adoptée

Motion n°3 : Développement d'antennes universitaires délocalisées

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour le développement d'antennes universitaires permettant d'organiser la formation, le suivi et l'accompagnement des étudiants de manière délocalisée.

Alternative déposée par le SICVL :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour le développement de campus délocalisés accessibles permettant d'améliorer le suivi, l'accompagnement, la qualité de vie et de formation des étudiants en médecine de 2ème et 3ème cycle de manière délocalisée, sous réserve de moyens adaptés.

Vote de l'alternative :

Pour	Contre	Abstention	Résultat
------	--------	------------	----------

InterSyndicale Nationale des Internes

12 rue Cabanis - 75014 Paris

Téléphone : 06 50 67 39 32 (Présidence)

Site : <https://isni.fr/> | Adresse mail commune : contact@isni.fr

Réseaux sociaux : Facebook | Twitter | Instagram | LinkedIn | Youtube

188	26	0	Adoptée
-----	----	---	---------

Motion n°4 : Majoration de la rémunération des Docteurs Juniors

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour un émolument de base majoré pour les Docteurs Juniors en zone sous-dotée (APL \leq 2,5 consultations/hab/an).

Pour	Contre	Abstention	Résultat
214	0	0	Adoptée

Motion n°5 : Incitation au retour des étudiants français formés en Europe

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI est favorable à l'établissement de modalités d'équivalences adaptées pour encourager le retour des étudiants en médecine français formés en Europe.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
62	32	120	Rejetée

Motion n°6 : Régularisation des PADHUE

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI est favorable à la régularisation des PADHUE par la mise en place d'un parcours de formation conforme aux exigences du système de formation français.

Alternative déposée par le SIHP :

L'Assemblée Générale de l'ISNI est favorable à l'accès, pour les PADHUE, à une formation standardisée et aux ressources pédagogiques proposées au sein du DES choisi au même titre que les étudiants de troisième cycle réalisant leurs études en France.

Vote de l'alternative :

Pour	Contre	Abstention	Résultat
164	0	50	Adoptée

Motion n°7 : Exercice médical groupé et mixte

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se montre favorable à toute initiative visant à développer l'exercice médical groupé (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Centres de santé, Consultations avancées en hôpital de proximité), à renforcer les liens entre la médecine ambulatoire et la médecine hospitalière, et à favoriser l'exercice mixte.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
214	0	0	Adoptée

Motion n°8 : Accès direct aux IPA

Déposant : Bureau National

InterSyndicale Nationale des Internes

12 rue Cabanis - 75014 Paris

Téléphone : 06 50 67 39 32 (Présidence)

Site : <https://isni.fr/> | Adresse mail commune : contact@isni.fr

Réseaux sociaux : Facebook | Twitter | Instagram | LinkedIn | Youtube

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour un encadrement de l'accessibilité aux IPA au sein d'un réseau centré sur le médecin coordinateur des soins.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
59	77	78	Rejetée

Motion n°9 : Place de la prévention primaire

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI réaffirme la place capitale de la prévention primaire et de l'éducation thérapeutique dans la stratégie sanitaire, et se positionne en faveur de toute initiative visant à en assurer la promotion et le développement.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
214	0	0	Adoptée

Motion n°10 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI soutient la création d'un programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense (APL \leq 2,5 consultations/hab/an) accessible sur la base du volontariat à tout moment des études. Ce programme ne doit comporter aucune mesure coercitive d'obligation à l'installation. Un accompagnement personnalisé par un enseignant référent sera mis en place afin d'aider l'étudiant à construire son projet professionnel, en relation avec son ARS de rattachement.

InterSyndicale Nationale des Internes

12 rue Cabanis - 75014 Paris

Téléphone : 06 50 67 39 32 (Présidence)

Site : <https://isni.fr/> | Adresse mail commune : contact@isni.fr

Réseaux sociaux : Facebook | Twitter | Instagram | LinkedIn | Youtube

Pour	Contre	Abstention	Résultat
129	47	38	Adoptée

Motion n°11 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Contexte :

Dans le cadre du programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense.

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour l'instauration d'un soutien aux étudiants issus de zones sous-dotées en médecins (APL \leq 2,5 consultations/hab/an) sous la forme d'une aide financière et logistique durant leur premier cycle.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
124	20	70	Adoptée

Motion n°12 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Contexte :

Dans le cadre du programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense.

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne en faveur de la création de places en première année d'étude de médecine réservées aux étudiants issus de territoires sous-dotés (APL \leq 2,5 consultations/hab/an).

InterSyndicale Nationale des Internes

12 rue Cabanis - 75014 Paris

Téléphone : 06 50 67 39 32 (Présidence)

Site : <https://isni.fr/> | Adresse mail commune : contact@isni.fr

Réseaux sociaux : Facebook | Twitter | Instagram | LinkedIn | Youtube

Pour	Contre	Abstention	Résultat
54	140	20	Rejetée

Motion n°13 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Contexte :

Dans le cadre du programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense.

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne en faveur de la création de places en première année d'étude de médecine réservées aux étudiants issus de territoires sous-dotés (APL \leq 2,5 consultations/hab/an) s'engageant à exercer dans une zone sous-dotée.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
32	182	0	Rejetée

Motion n°14 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Contexte :

Dans le cadre du programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense.

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour la création d'aides financières accessibles tout au long du programme sous forme d'un prêt à rembourser partiellement ou totalement à l'issue des études.

Alternative déposée par l'ABIRA :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour la création d'aides financières accessibles tout au long du programme sous forme d'un prêt à taux zéro à rembourser partiellement ou totalement à l'issue des études.

Vote de l'alternative :

Pour	Contre	Abstention	Résultat
146	19	49	Adoptée

Motion n°15 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Contexte :

Dans le cadre du programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense.

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour l'instauration d'une aide au développement du projet professionnel dès l'admission dans le programme, en partenariat avec les acteurs locaux impliqués dans l'accès au soin.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
210	0	4	Adoptée

Motion n°16 : Création d'un parcours centré sur l'exercice en zone sous-dense

Déposant : Bureau National

Contexte :

Dans le cadre du programme d'incitation et de formation à la pratique en zone sous-dense.

InterSyndicale Nationale des Internes

12 rue Cabanis - 75014 Paris

Téléphone : 06 50 67 39 32 (Présidence)

Site : <https://isni.fr/> | Adresse mail commune : contact@isni.fr

Réseaux sociaux : Facebook | Twitter | Instagram | LinkedIn | Youtube

Corps de la motion :

L'Assemblée Générale de l'ISNI se positionne pour la création de stages en périphérie des antennes départementales universitaires, et ce quelque soit le mode d'exercice, pour le deuxième et le troisième cycle.

Pour	Contre	Abstention	Résultat
130	0	84	Adoptée

Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2024

Killian L'HELGOUARC'H
Président

Jérémie LESPINASSE
Secrétaire Général

